

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Directeur de Cabinet,

Monsieur le Sénateur,
Madame la Députée,
Madame et Monsieur les Conseillers départementaux,
Mesdames et Messieurs les Maires, chers collègues,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Messieurs les représentants des autorités militaires,
Mesdames et Messieurs les Anciens Combattants,
Mesdames et Messieurs les Porte-Drapeaux,
Mesdames et Messieurs les Agents municipaux,
Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,
Chères Astériennes, Chers Astériens, chers amis du Périgord,

Aussi je souhaite remercier notre Maitre de cérémonie Olivier Bedjidian qui, depuis plusieurs années, orchestre chaque commémoration avec exactitude.

Cet hommage revêt aujourd'hui une solennité particulière, puisque nous commémorons le 80^{ème} anniversaire de cet événement tragique mais aussi le 80^{ème} anniversaire de la Libération de la France.

Comme vous le savez, le 18 juin dernier, Saint-Astier décidait de rejoindre l'histoire au-delà de son propre temps pour accorder le nom d'Yves Guéna - Ancien des Forces Françaises Libre - à l'éternité monumentale qu'est le pont, réunissant ainsi les deux rives.

Un symbole fort opportun pour rappeler à celles et ceux légitimement attachés à la belle mémoire de notre espace, la précarité des équilibres précieux qui nous unissent.

Depuis le 20 août 1945, date de la première commémoration, se retrouver, chaque année, est une marque indéniable de notre volonté de ne pas oublier les Martyrs de la barbarie nazie fusillés en ce lieu.

C'est également rendre hommage à la France que nous aimons tant. « La France qui nous oblige par son pacte sacré de la Liberté et de la dignité humaine ». La France qui vient d'offrir au monde entier le spectacle d'une cohésion nationale totale portée par les jeux olympiques.

« Le dimanche 20 août 1944, le Poste de Commandement de l'Armée Secrète établi à la mairie (ancienne maison Chateauraynaud) dispose de renseignements incomplets laissant penser que les Allemands sont à la fois peu armés et peu nombreux .

C'est le dernier jour de la guerre à Saint-Astier, personne ne le sait encore.

Pour éviter des morts inutiles, le Poste de Commandement décide de faire porter un message à l'ennemi, dans lequel il est proposé de ne pas combattre, et, en cas d'acceptation par les allemands, de le signaler par l'envoi de 3 fusées blanches.

Il est demandé à l'Abbé Lafaye de transmettre physiquement ce message. Muni d'un drapeau blanc, accompagné de Monsieur Lévy, réfugié alsacien parlant la langue allemande, le prêtre prend la direction du lieu-dit le Perrier, tous deux recherchant le contact pour remplir leur mission.

Vers 16h, ils sont arrêtés puis conduits, les yeux bandés, vers le village de Jévah où ils peuvent remettre le message.

Vers 20h, ils avaient toujours leur drapeau blanc et les fusées n'avaient pas été tirées.

Pendant ce temps, en ville, 19 autres prisonniers sont rassemblés par les nazis et conduits vers le lieu-dit les Quatre Routes où ils retrouveront l'Abbé LAFAYE et Monsieur Lévy.

Une heure s'écoule encore sans que l'on sache vraiment ce qui se trame. »

Puis, tous les otages, les mains ligotés dans le dos, sont dirigés ici-même, où se situe le monument actuel, dans ce petit pré où coule le Pavie.

Sans témoin, ils sont fusillés par le rouleau compresseur de l'Allemagne, placée dans les griffes du National-Socialisme, improbable et terrifiante convergence idéologique, animée par un leader fou.

Cet évènement meurtrier, comme tous ceux qui ont endeuillés la vallée reste inscrit définitivement dans nos mémoires.

Il y a quatre-vingt ans, en 1944, la France était libérée au son de l'hymne national.

L'hymne national qui nous accompagne à chacune de nos commémorations doit rester un appel à la mobilisation, au refus de toutes formes de barbarie, afin que l'héritage de paix que nous ont laissé tous ces martyrs soit durable.

« Que notre pays reste à jamais le pays des droits de l'Homme, à nous d'être aussi celui des devoirs de l'homme, devoir de respect mutuel, devoir de respect de la liberté d'autrui, devoir de solidarité et aussi de fraternité ».

Merci de votre écoute

Elisabeth Marty

Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Maire de Saint-Astier

Vice-présidente de la Communauté des communes Isle Vern et Salembre